

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexes	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 27 mai 2021

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**BILAN
AU 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	617 156	319 143
Comptes clients et autres créances - note 3	48 936	17 474
Subventions à recevoir - note 4	-	-
Frais payés d'avance	-	2 316
	666 092	338 933
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	6 665	8 908
	672 757	347 841
PASSIF		
À COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus - note 6	138 283	84 966
Inscriptions perçues d'avance	20 800	-
Subventions reportées - note 4	363 826	134 481
Réserve budgétaire - note 7	24 296	22 085
	547 205	241 532
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 8	6 665	8 908
	553 870	250 440
ACTIF NET		
AFFECTATION EXTERNE - note 9	12 392	656
AFFECTATION INTERNE - note 10	64 000	29 000
NON AFFECTÉ	42 495	67 745
	118 887	97 401
	672 757	347 841

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christine Bouchard

[Christine Bouchard \(May 31, 2021 08:09 EDT\)](#)

, administrateur (trice)

Josée Tremblay

[Josée Tremblay \(Jun 1, 2021 08:46 EDT\)](#)

, administrateur (trice)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Affectation externe - Activités subventionnées note 9	Affectation interne - Transition numérique note 10	Non affecté	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	656	29 000	67 745	97 401	87 620
Excédent des produits sur les charges	11 736	-	9 750	21 486	9 781
Affectation interne - note 10	-	35 000	(35 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	12 392	64 000	42 495	118 887	97 401

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions MTESS		
DDCIS - Entente cadre	469 597	455 124
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 18-19-20	-	64 820
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne danse	-	32 283
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne musique	6 954	35 441
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	26 845	26 195
CPE Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	-	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 19-20	74 814	749 500
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	70 000	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	747 020	-
CPE Activité de concertation - mutations dans le milieu de la culture	8 115	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	9 130	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	14 894	-
	957 772	908 239
FDRCMO - Projets		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	1 023	1 316
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	4 180	440
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	(29)	2 051
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	7 976	-
Parcours de formation virtuel	31 814	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	18 338	-
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	19 261	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	14 637	-
Processus de mutualisation des postes ou de services (secteur)	-	6 898
	97 200	10 705
Autres subventions		
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	10 051	-
Ministère de la Culture et des Communications - Projets spécifiques	208 510	202 475
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	31 311	68 240
	249 872	270 715
Revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées		
Frais de gestion	8 709	1 120
Inscriptions formation MFOR	3 231	6 795
Inscriptions activités	3 075	378
Divers	12 578	-
	27 593	8 293
Revenus autonomes		
Cotisations des membres	9 750	9 300
Divers	-	9 951
	9 750	19 251
Total des produits	1 811 784	1 672 327

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
CHARGES		
Activités - annexe A	1 330 842	1 243 315
Fonctionnement - annexe B	443 599	401 468
Charges liées aux revenus générés	15 857	8 015
Charges liées aux revenus autonomes	-	9 748
Total des charges	1 790 298	1 662 546
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21 486	9 781

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	21 486	9 781
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 243	3 052
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 243)	(3 052)
	21 486	9 781
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(31 462)	6 838
Subventions à recevoir	-	24 509
Frais payés d'avance	2 316	(197)
Fournisseurs et frais courus	53 317	(37 126)
Produits perçus d'avance	20 800	-
Subventions perçues d'avance	229 345	134 481
Réserve budgétaire	2 211	6 731
	276 527	135 236
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	298 013	145 017
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	298 013	145 017
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	319 143	174 126
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	617 156	319 143
Représentée par:		
Encaisse	617 156	319 143

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, le comité est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme regroupe des personnes intéressées dans les domaines de l'emploi, la gestion et l'élaboration de programmes de formation continue dans le secteur culturel.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités et autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la réserve budgétaire.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Affectation externe

L'affectation externe représente le solde non dépensé des frais de gestion (FDRCMO) relié aux projets terminés ainsi que les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO).

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur de la culture en soutenant un réseau de coordonnateurs à la formation et en développant des outils, référentiels et études de besoins. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels et des coûts de logistique.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	2 440	746
Sommes à recevoir de l'État	46 496	16 728
	48 936	17 474

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021**

4 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REPORTÉES)

	2021	2020
	\$	\$
DDCIS - Entente cadre	<u>90 606</u>	<u>155 203</u>
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 18-19-20	-	3 269
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne musique	-	(5 411)
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	22 758	14 413
CPE Étude de pertinence de réviser la norme professionnelle Libraire	(2 500)	(2 500)
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	33 937	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	(36 730)	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	(13 370)	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	14 894	-
CPE Coordination de la formation continue dans le secteur culturel	-	(34 250)
	<u>18 989</u>	<u>(24 479)</u>
FDRCMO - Projets		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	(2 449)	(3 472)
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	(11 865)	(16 045)
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	(12 035)	(12 006)
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	(12 444)	(20 420)
Parcours de formation virtuel	9 339	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	6 232	-
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	1 218	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	4 286	-
Frais de gestion	8 709	-
	<u>(9 009)</u>	<u>(51 943)</u>
Autres subventions - Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	<u>(14 949)</u>	-
Autres subventions - Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	<u>15 936</u>	<u>28 527</u>
Autres subventions - Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	(28 120)	(28 120)
Plateforme sur les compétences culturelles	(215 409)	(200 210)
Études régionales de besoins en formation continue	(66 527)	(13 459)
Développement des compétences - gestionnaires en contexte de changement	(155 343)	-
	<u>(465 399)</u>	<u>(241 789)</u>
	<u>(363 826)</u>	<u>(134 481)</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	27 316	23 884	3 432	4 290
Matériel informatique	14 935	11 702	3 233	4 618
	42 251	35 586	6 665	8 908

6 FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	77 888	34 351
Salaires et vacances à payer	60 395	48 299
Apports reportés afférents aux frais payés d'avance	-	2 316
	138 283	84 966

7 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec le MTESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MTESS sur réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MTESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

8 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	8 908	11 960
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	2 243	3 052
	6 665	8 908

9 AFFECTATION EXTERNE

Au cours de l'exercice, le surplus net généré dans le cadre d'activités subventionnées (Entente-Cadre et FDRCMO) est de l'ordre de 11 736 \$. Il est présenté comme une affectation externe dans l'actif net.

10 AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2020	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Réserve pour transition numérique	29 000	-	-	29 000
Travaux et aménagement des nouveaux bureaux	-	35 000	-	35 000
	29 000	35 000	-	64 000

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

11 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les apports à titre gratuit en travail bénévole, en biens et en services divers durant l'exercice, sont évalués à 94 485 \$ (2020 - 95 243 \$). Au 31 mars 2021, ces apports reçus à titre gratuit n'ont pas été audités et ne sont pas comptabilisés dans les registres de l'organisme.

Dans le contexte particulier de la pandémie COVID-19, la valeur des collaborations externes n'est pas présentée pour les exercices se terminant au 31 mars 2021 et 31 mars 2020.

12 ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a contracté un bail de 5 ans, débutant le 1er septembre 2016 et échéant le 31 août 2021 pour les locaux qu'il occupe. Le versement annuel à effectuer au cours du prochain exercice est de 13 890 \$.

13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus et sa réserve budgétaire. Les fournisseurs et frais courus sont généralement payés dans un court délai.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

**ANNEXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ANNEXE A - ACTIVITÉS		
DDCIS - Activités Entente-cadre		
Mandat de liaison avec les coordonnateurs	6 574	7 917
Études de référentiel de compétences	14 758	16 416
Information auprès de milieu culturel	-	298
Assemblée générale	4 666	18 958
Réunion des instances	-	4 693
Plan de communication et de relève	-	5 374
	25 998	53 656
DDCIS - Projets spécifiques		
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 18-19-20	-	64 820
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne dance	-	32 283
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne musique	6 954	35 441
CPE Étude sur la gestion prévisionnelle - postes de gestion	26 845	26 195
CPE Postes de coordonnateurs des associations 19-20	74 814	749 500
CPE Poste de coordonnateur(trice) de la formation 20-21	70 000	-
CPE Postes de coordonnateurs des associations 20-21	747 020	-
CPE Activité de concertation - mutations dans le milieu de la culture	8 115	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Humour	9 130	-
CPE Étude des besoins de formation continue de la Chaîne Théâtre	14 894	-
	957 772	908 239
FDRCMO		
RCMO Librairie: activités de promotion macro-sectorielles	1 023	1 316
Gestion de la formation par l'approche par compétences (secteur)	4 180	440
RCMO Librairie: formation de nouveaux évaluateurs et évaluation	(29)	2 051
Introduction aux transferts de direction et à l'approche diagnostique	7 976	-
Parcours de formation virtuel	31 814	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	18 338	-
Prévention des risques sanitaires et organisation du travail (secteur)	19 261	-
Transformer une formation en présentiel en formation virtuelle	14 637	-
Processus de mutualisation des postes ou de services (secteur)	-	6 898
	97 200	10 705
Autres subventions		
Conseil des arts de Montréal - Projet spécifique	10 051	-
Emploi-Québec MFOR - Volet multirégional	31 311	68 240
MCC - Plan culturel numérique	-	76 707
MCC - Plateforme sur les compétences culturelles	139 803	31 787
MCC - Études régionales de besoins en formation continue	66 932	93 981
MCC - Dév. des compétences - gestionnaires en contexte de changement	1 775	-
	249 872	270 715
	1 330 842	1 243 315

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE

ANNEXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
ANNEXE B - FONCTIONNEMENT		
Masse salariale	274 311	270 887
Autres ressources contractuelles	76 301	48 497
Honoraires professionnels	8 007	6 363
Frais de production	29 571	24 799
Frais de location, taxes et assurances	49 406	40 406
Assurances	1 297	794
Intérêts et frais bancaires	1 048	2 253
Frais de représentation et déplacement	450	2 197
Aides financières	965	-
Achat de matériels	-	2 220
Amortissement des immobilisations corporelles	2 243	3 052
	443 599	401 468

CULT - États financiers FINAL 2021 (2021.05.27)

Final Audit Report

2021-06-01

Created:	2021-05-31
By:	Amandine Dumoulin (info@competenceculture.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAZJ2gag85ofrCh5XcnyUxh17TrPXZvc-P

History

-  Document created by Amandine Dumoulin (info@competenceculture.ca)
2021-05-31 - 11:42:57 AM GMT- IP address: 24.202.23.148
-  Document emailed to Christine Bouchard (cbouchard@enpiste.qc.ca) for signature
2021-05-31 - 11:44:09 AM GMT
-  Document emailed to Josée Tremblay (josee.tremblay@culture-quebec.qc.ca) for signature
2021-05-31 - 11:44:09 AM GMT
-  Email viewed by Christine Bouchard (cbouchard@enpiste.qc.ca)
2021-05-31 - 12:08:56 PM GMT- IP address: 70.31.228.110
-  Document e-signed by Christine Bouchard (cbouchard@enpiste.qc.ca)
Signature Date: 2021-05-31 - 12:09:13 PM GMT - Time Source: server- IP address: 70.31.228.110
-  Email viewed by Josée Tremblay (josee.tremblay@culture-quebec.qc.ca)
2021-06-01 - 12:44:44 PM GMT- IP address: 66.102.8.98
-  Document e-signed by Josée Tremblay (josee.tremblay@culture-quebec.qc.ca)
Signature Date: 2021-06-01 - 12:46:22 PM GMT - Time Source: server- IP address: 173.179.22.208
-  Agreement completed.
2021-06-01 - 12:46:22 PM GMT